



Tarascon le 12 Octobre 2016

**À l'attention de
Mesdames et Messieurs
Les Présidents d'Association**

Madame, Monsieur le Président,

La campagne de subvention aux associations pour l'exercice 2017 vient de démarrer. A cette fin, vous trouverez ci-joint un dossier de demande de subvention que vous veillerez à compléter dans son intégralité. Ce dossier devra être renvoyé à la mairie de Tarascon auprès du service Comptabilité avant le 31 janvier 2017, date de clôture de cette campagne.

J'attire également votre attention sur la liste des pièces à fournir, sachant que l'instruction de votre demande ne sera effective qu'après réception de l'intégralité des pièces justificatives.

Le service Comptabilité reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Lucien LIMOUSIN
Maire de Tarascon
Vice-président du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération ACCM